

## NEW LOOK, NEW DEAL, NEW FIGHT\*

**N**ew look, pour le changement de formule, sur lequel vous êtes invités à formuler vos avis éclairés et constructifs, forcément constructifs... New deal parce que les choses changent dans notre pays : pour la première fois un sondage a mis en évidence que les Français jugeaient plus crédible, plus juste et plus efficace le projet sur les retraites d'un parti d'opposition que celui du gouvernement sarkozyste ! Une hirondelle ne fait pas le printemps, encore moins l'été, mais ce résultat obtenu malgré un battage médiatique unilatéral confortera les forces sociales de ce pays dans l'idée que tout n'est pas plié !

New fight : que Terra Nova et quelques autres feignent d'ignorer que les retraites sont la rémunération continuée du travail et préconisent de faire payer la retraite par les retraités, n'étonnera que ceux qui croient que la bonne foi est la chose du monde la mieux partagée. Quand Woerth dit que le pouvoir d'achat des retraités va continuer de progresser d'ici 2030, il omet sciemment une partie de l'analyse du COR : la retraite moyenne augmentera de 0,8 %, le salaire de 1,5 % !

Les retraités paient leur retraite et plutôt deux fois qu'une. Leur présence dans l'action est leur intérêt bien compris contre les manipulateurs de la connivence idéologique et contre les prédateurs au service des marchés financiers ! ■

**J.-P. BEAUQUIER,**  
*secrétaires de catégorie*

*\* nouvel habillage, nouvelle donne, nouveau combat, pour ceux qui ne comprennent pas la langue de Jack London (note de la rédaction)*

DOSSIER

## Retraites : satisfaire les marchés ?

### • VIE SYNDICALE

#### Témoignage

Un stage haut en couleurs

### • ACTUALITÉ

#### Cinquième risque

Ouverture  
d'un marché

### • LOISIRS/CULTURE

#### Au Père Lachaise

Une promenade insolite

### • PORTRAIT

#### Bernadette Groison

Secrétaire générale  
de la FSU



## SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 1

### ACTUALITÉ

**CERTAINS PRENNENT LEURS DÉSIRES POUR LA RÉALITÉ**

Après le 27... p. 2

**L'AUSTÉRITÉ POUR TOUS LES PEUPLES D'EUROPE**

Le peuple grec cobaye p. 3

**FGR-FP: LES ENJEUX D'UN CONGRÈS**

Rassembler-mobiliser p. 4

### INTERVIEW

**ACTUALITÉS SYNDICALES**

Questions à Roland Hubert p. 5

### ACTUALITÉ

**BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT DES PENSIONS**

Une véritable provocation p. 6

**INFORMATIONS RECUEILLIES DANS « LES ÉCHOS »**

Nouveau groupe mutualiste p. 7

**« CINQUIÈME RISQUE » L'OUVERTURE D'UN MARCHÉ**

Maintien à domicile :

quels enjeux ? p. 8

**ARS**

Mise en place des comités

de surveillance p. 9

### VIE SYNDICALE

**STAGE RETRAITÉS**

**DES 18/19 MARS**

Un stage haut en couleurs

et en témoignages p. 10

**MARS 2010, PARIS,**

**AVENUE D'IVRY**

Assemblée générale

des retraités du SNES p. 11

### DOSSIER

**RETRAITES**

« Satisfaire les marchés » p. 12

**POUR NE PAS CONCLURE**

Terre nouvelle ou vieille

Lune ? p. 17

### LOISIRS CULTURE

**NOUS AU VILLAGE AUSSI ON A...**

Un festival original p. 19

**LE PÈRE LACHAISE...**

Un Panthéon paradoxal p. 20

**BUSSANG**

Théâtre du Peuple p. 22

### REVUE DE PRESSE

**RETRAITES,**

**SOLIDARITÉ ET AUSTÉRITÉ**

Chronique d'une

catastrophe annoncée p. 23

### PORTRAIT

Bernadette Groison p. 24



**CERTAINS PRENNENT LEURS DÉSIRES POUR LA RÉALITÉ**

## Après le 27...

Un million de manifestants dans les rues le 27 mai ; ceux qui parlent d'échec du mouvement social devraient se méfier.



Actifs et retraités, ne nous laissons pas faire.

**Après les manifestations réussies du 27 mai**, alors que la configuration unitaire tient dans la durée, les grands médias ont systématiquement annoncé que Sarkozy avait gagné une manche. Contre-feu, plan com ! Plus le temps passe et plus les projets de la droite apparaissent pour ce qu'ils sont : destinés à faire baisser la rémunération du travail au cours d'une vie, à diminuer les taux de remplacement autrement dit les pensions, à permettre une meilleure allocation de ressources au capital une fois de plus ! Entonner le chant de l'échec du mouvement social, c'est d'abord chercher à éviter qu'il grandisse et continue de se développer sur des terrains qui pourraient être inattendus... C'est aussi savoir quels sont les intérêts de classe réellement en jeu, mais cela est rarement relevé par les commentateurs et experts abonnés des plateaux télé. En affirmant le contraire, les multiples soutiens de la prétendue inévitable réforme des retraites continuent leurs tentatives pour

opposer les générations entre elles, les salariés entre eux, le public au privé, les régimes spéciaux à tous les autres. Une enquête quantitative, menée conjointement pour la FSU et la CGT, a mis en évidence que les « jeunes » ne trouvent pas anormal que leurs aînés disposent d'une retraite bien « gagnée », que leur principale préoccupation est d'abord de trouver un emploi !

Quant à la Fonction publique, les citoyens comprennent de mieux en mieux qu'un État qui réduit son périmètre et ses capacités d'action perd de sa légitimité, que le service de l'État a des contraintes particulières, que les services publics fonctionnent vraiment pour l'intérêt général et que c'est bien la politique de la droite qui en diminue l'efficacité. Bref, nos compatriotes comprennent de mieux en

mieux qu'on les mène en bateau quand on leur explique qu'il est plus facile de sauver les banques gratis que de pérenniser le système des retraites. Que penser en effet quand une entreprise du CAC 40 accorde après moins de 3 ans d'activité à son PDG, 13 ans d'ancienneté « virtuelle » de plus et lui garantit ainsi une retraite d'un peu moins de 500 000 euros par an ? De quoi conserver des conditions de vie de celle du temps d'activité ! Précisément ce qui est refusé à l'immense majorité des salariés dont les pensions perdent tous les ans du pouvoir d'achat, comme l'avoue le COR.

Le patronat ne veut pas qu'on augmente sa contribution à l'effort redistributif ; on comprend qu'une remise à plat l'inquiète : le travail suppose en effet 46,4 % de prélèvements obligatoires divers (IRPP, CSG, CRDS, taxes locales, prélèvements Sécu, prélèvements retraites, cotisations dites « patronales »

comprises puisqu'il ne s'agit que de rémunération du travail...), alors que les bénéfices, les intérêts, les dividendes et plus-values mobilières versés aux actionnaires ne sont soumis qu'à un taux de prélèvement de 18,3 %, correspondant à 87 Mds d'euros ! Une règle de trois permet de savoir ce que donnerait un relèvement du taux d'imposition si on « rapprochait » le prélèvement sur le capital de celui sur le travail : 220,59 Mds d'euros.

On va nous parler de compétitivité, de mondialisation, etc. Il n'en demeure pas moins que tout cela se sait et fait désordre : il suffit d'un sondage créditant le projet d'un parti de l'opposition, d'une meilleure crédibilité en termes de justice et d'efficacité que celui du gouvernement, pour comprendre que le mouvement social est en mesure de contraindre E. Woerth et consorts au recul et le gouvernement à revoir sa copie. ■ **JEAN-PAUL BEAUQUIER**

## L'AUSTÉRITÉ POUR TOUS LES PEUPLES D'EUROPE

# Le peuple grec cobaye

Le verdict des gouvernements européens : le peuple grec doit payer l'incurie et les mensonges de dirigeants qu'il a récusés et se soumettre à la rapacité des spéculateurs...

**Réduction des salaires et des pensions**, déjà bien maigres, régression de la protection des salariés, libéralisation à tout va, « les mesures sont draconiennes et nombre d'économistes craignent déjà qu'elles ne tuent le malade ». Mais l'occasion est trop belle pour ne pas tester jusqu'où on peut faire payer aux peuples les résultats de la goinfrerie d'actionnaires qui exigent des rentabilités de 10 voire 15 % de leurs capitaux. Déjà N. Sarkozy, courageusement planqué derrière Fillon, s'engouffre dans la brèche avec le « gel en valeur » des dépenses de l'État, c'est-à-dire en réalité leur régression, du fait de l'inflation et ce pour trois ans. C'est un tour de vis sans précédent depuis la Libération !... et nous serions tous bien inspirés de ne pas laisser étrangler le peuple grec sinon le même sort nous attend. Les grecs goûtent déjà à la conception européenne de la solidarité : les États prêtent au gouvernement grec à 5 % des capitaux qu'ils empruntent à des taux bien moindres ; mais les affaires sont les affaires. Il faut parvenir à enrayer cette logique folle, sinon c'est une récession dramatique pour les salariés qui nous attend. ■

**PIERRE TOUSSENEL**



© Fotolia.fr/Lovrenog

Sous les pavés,  
ce n'est pas la plage.

FGR-FP: LES ENJEUX D'UN CONGRÈS

## Rassembler-mobiliser

Le congrès de la Fédération générale des retraités de la fonction publique (FGR-FP), association à laquelle adhèrent les retraités du SNES comme la plupart des retraités de la FSU, se déroule à Pau du 8 au 10 juin 2010 ; il s'est ouvert avec en toile de fond les énormes coups de boutoir du gouvernement et du MEDEF contre les acquis sociaux du Front populaire et du Conseil National de la Résistance, contre la fonction publique, la protection sociale.

### Les droits à la retraite sont à nouveau sur la sellette

; avec l'imposition de la prolongation d'activité et de la durée de cotisation, il s'agit bien de diminuer le montant des pensions sans remettre en cause d'autres financements. Si la quasi unanimité – FO et CGC mises à part – des organisations syndicales sont encore dans des démarches unitaires, des voix – de gauche parfois – s'élèvent, mollement démenties, selon lesquelles, mieux nantis que les actifs en moyenne, les retraités doivent contribuer davantage au financement de leurs retraites. À ceux qui se croiraient à l'abri de toute retombée, le COR\* a précisé : les dispositions légales et réglementaires en matière de retraite ne prévoient pas une définition juridique de la notion de « droits acquis ».

À Pau, dans la belle ville du roi Henry, la délégation du SNES ne va pas faire du tourisme.



© Yann Kfrotelair

C'est dire les enjeux pour la FGR-FP : renforcer ses effectifs et la mobilisation, resserrer ses rangs, poursuivre les démarches unitaires et peser sur les débats en cours au plan politique ; le SNES y est prêt et y prendra sa part.

La retraite ? Ce n'est pas le problème des seuls actifs : une cohorte de retraités appauvris pèsera sur les revendications des actuels retraités au-delà de la seule solidarité, ce seront des situations dégradées pour tous. Le congrès de la FGR doit afficher les valeurs de justice sociale, d'égalité, de laïcité et leur donner le contenu progressiste en rupture avec les actuelles orientations. La FGR-FP doit aussi dénoncer la fausse opposition « jeunes-vieux » qui dévoie le débat, et populariser l'appel des dix-neuf organisations de jeunesse pour une retraite par répartition et dénonçant la politique gouvernementale, et encourager toute initiative unitaire.

Le prochain congrès (2012) se tiendra après l'élection présidentielle : les motions de notre congrès seront une sérieuse contribution à la préparation de cette échéance. La FGR-FP en sera porteuse, la SFR quant à elle, qui réunit la totalité des retraités des syndicats de la FSU, est active dans quasiment tous les départements : elle saura aussi jouer son rôle au plan national comme local.

Au sein même de la FGR-FP, la volonté unitaire doit aussi s'incarner dans un meilleur partage des responsabilités entre organisations, et un meilleur équilibre au niveau de l'exécutif ; il convient aussi de réactiver thèmes et commissions au niveau national et local (entre les tenues de CE) pour être au plus près de l'actualité et faire en sorte que le plus grand nombre participe aux réflexions et propositions, se donnant ainsi les moyens de contribuer à l'élaboration d'une tout autre politique. ■

**ANNIE CLAVEL-EVENO**

\* COR : Conseil d'orientation des retraites, rapport du 27 janvier 2010.

## ACTUALITÉS SYNDICALES

## Questions à Roland Hubert

Pour faire le point sur l'actualité, *L'US Retraités* a choisi d'interroger chaque trimestre une voix autorisée : une ou un des secrétaires généraux du SNES. En juin, Jean-Louis Viguière a soumis Roland à la question. Frédérique et Daniel ne perdent rien pour attendre !

### Emploi, salaires, retraites : en quoi ces trois dossiers sont-ils indissociables ?

Ce triptyque est fondamental car il s'agit-là de lutter globalement pour d'autres choix budgétaires, sociaux et en matière de partage des richesses, et c'est avec lui que l'on peut gagner la bataille de l'opinion publique. Il était au cœur de la journée du 27 mai. Il est encore présent dans l'appel interprofessionnel pour le 24 juin. C'est pourquoi il est important de réussir cette nouvelle journée de mobilisations.

### Et les dossiers éducatifs ?

On ne peut les isoler, car la politique éducative en œuvre procède des mêmes choix que ceux qui inspirent les décisions gouvernementales en matière d'emploi, de salaires et de retraites. Il s'agit d'un choix de société et les réformes dans l'éducation imposent un basculement du système éducatif, tant au plan des missions que de la conception des métiers de l'éducation ou de celui de la gestion des personnels et de leur carrière.

### On le sait, les personnels, actifs et retraités, sont très attachés à l'action unitaire. Comment expliquer les difficultés rencontrées cette année et particulièrement sur la question des retraites ?

L'unité est toujours fragile, surtout face à un pouvoir aussi dur et aussi « communicant » qui pose de véritables problèmes de stratégie au mouvement syndical. Les raisons des difficultés d'unité sont variables suivant les dossiers, mais bien connues : différences de conceptions du système éducatif pour les réformes qui touchent le second degré, différences de conceptions de l'action syndicale sur les dossiers interprofessionnels. Cependant le souci de trouver les bases d'une unité d'action est resté réel, surtout au niveau interprofessionnel.



**Roland Hubert**  
cosecrétaire  
général  
du SNES-FSU

© Thierry Nectoux

### Les retraités sont en général très présents aux côtés des actifs dans les actions interprofessionnelles mais aussi concernant l'Éducation. Comment analyses-tu cet engagement ?

Cet engagement est naturel car il s'agit de débats de société qui vont au-delà de la pratique professionnelle... et il ne serait pas bon que le passage à la retraite se traduise par une forme de renoncement au militantisme syndical !

### Une année scolaire se termine... et les dossiers chauds seront toujours d'actualité à la rentrée. Quelles initiatives peuvent prendre le SNES et la FSU ?

Il est difficile de dire aujourd'hui comment se passera la rentrée. Cela dépend de la force du mouvement social sur les retraites, mais aussi des conditions de rentrée qui seront l'occasion pour les personnels de mieux appréhender la réalité des réformes et leurs conséquences. Le SNES et la FSU auront une responsabilité majeure, mais déjà l'idée d'une action forte dès la rentrée est en débat. ■

Rendez-vous  
le 24 juin



© Clément Martin

## BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT DES PENSIONS

## Une véritable provocation

Les chiffres sont tombés en avril : le montant des pensions est revalorisé de 0,9 % à compter du 01/04/2010 ; l'inflation prévue pour 2010 par le gouvernement est de 1,2 %, mais les retraités doivent rendre « le trop-perçu » au titre l'année 2009 !

## MÉMO

## AVRIL

– Victoire sur ceux qui veulent criminaliser l'action syndicale : Pascal Besuelle est relaxé\*.

– Publication du rapport du COR.

– Georges Tron, secrétaire d'État à la Fonction publique, annonce le non-remplacement de 34 000 fonctionnaires partant en retraite.

*Combien dans l'E.N. ?*

– La FSU reçue par E. Woerth, ministre du Budget, et G. Tron, sur les retraites.

## MAI

– Le gouvernement publie son document d'orientation sur la réforme des retraites.

– Le 1<sup>er</sup> et le 27, manifestations pour la défense de l'emploi, du pouvoir d'achat des salaires et des pensions, des retraites.

– Plan de rigueur pour tous les pays de la zone euro : diminution des dépenses publiques, soutien des marchés financiers ; une politique qui aggrave la crise.

(\*) P. Besuelle est un enseignant militant FSU de la Manche ; accusé de violence contre un policier lors d'une manifestation (12 janvier 2009, venue du président de la République à Cherbourg), il a d'abord été condamné à trois mois de prison avec sursis, avant d'être relaxé en appel.

**BÉNÉDICTE VRAIN**

## Une véritable provocation

Pour le pouvoir, les retraites subissent le contrecoup de la faible inflation. Cependant, pour la deuxième fois le gouvernement a appliqué la règle du « trop-perçu » alors qu'en 2008 il n'avait pas réagi pour compenser le manque à gagner de 0,2 % de 2007. Première conséquence pour le calcul des pensions de 2011, nous partirons comme si elles avaient été augmentées de 1,2 %. Quant au passage de la revalorisation au 1<sup>er</sup> avril au lieu du 1<sup>er</sup> janvier, rien n'est prévu pour compenser la perte de ce premier trimestre, pour la deuxième année consécutive.

## Un bilan négatif depuis la réforme Fillon...

Outre l'impact financier subi par ceux qui ont pris leur retraite après 2004, les retraités d'avant 2003 ont vu leur pouvoir d'achat se détériorer. Un rapide calcul montre que, d'après l'INSEE, l'indice des prix a progressé de 11 % entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 mars 2010. Dans le même temps la pension brute n'a augmenté que de 8,8 %.

Quant à la pension nette (celle qui détermine le pouvoir d'achat) sa majoration est inférieure à 8 %. En supposant que l'indice de l'INSEE reflète bien l'évolution des prix, on constate un déficit supérieur à 3 %. Cette évolution sur six ans est essentiellement due aux trois dernières années. Qu'en est-il de la clause qui, dans la réforme 2003, garantissait le maintien du pouvoir d'achat ?

## Mais une réalité bien pire encore

Qui a vraiment constaté, qu'en moyenne, les prix sont restés quasiment stables ? Pour expliquer le décalage entre les chiffres de l'INSEE et la réalité, les experts ont inventé le terme « d'inflation perçue », qui est estimée, ces dernières années, au double de la valeur officielle.

Quelques données records extraites d'un document de l'INSEE sur l'inflation 2009 permettent de mieux comprendre cet écart : chauffage urbain + 23,8 % ; distribution d'eau + 6,7 % ; téléviseurs – 24,4 % ; caméscopes – 18,9 % ; appareils photos – 17,3 %. Ces quelques chiffres montrent que ce sont les « dépenses contraintes », sous-estimées dans la pondération de l'INSEE, qui s'envolent.

Enfin comment passer sous silence l'impact de l'augmentation de la cotisation de la MGEN ? Pour les retraités elle est de 15 %, ce qui représente une baisse de 0,6 % de la pension nette (soit les 2/3 de la revalorisation pour 2010). Bien sûr l'indice des prix n'a que très partiellement répercuté cette hausse.

Après le rendez-vous manqué de 2008 sur le bilan des retraites et alors que le président de la République a déclaré qu'il n'y aurait « pas de sujet tabou » lors des concertations sur la réforme des retraites, il est nécessaire de revendiquer un rattrapage immédiat des pertes subies sur ces six premières années de réformes. La demande d'un véritable outil de mesure de l'inflation est aussi indispensable. ■

**JEAN-CLAUDE LANDAIS**

Et on nous conseille de manger cinq fruits et légumes par jour.



INFORMATIONS RECUEILLIES DANS LES ÉCHOS

## Nouveau groupe mutualiste

Alliées au sein du groupement Unités, les mutuelles MGEN, MNT, MNH, MGET et MAE (fonction publique) veulent transformer l'union actuelle en un véritable groupe mutualiste, doté d'une direction et de moyens communs.

**Avec un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros** et plus de six millions de personnes protégées, le nouvel ensemble s'imposerait comme le premier acteur sur le marché de la complémentaire santé. Il pourrait être opérationnel en 2011. Les cinq partenaires souhaitent créer une Union mutualiste de groupe, un outil récent créé dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie de 2008. De plus, le périmètre de la nouvelle UMG pourrait être élargi à d'autres mutuelles, issues ou non de la fonction publique. La fusion interviendrait en 2012.

Dans un communiqué du 29 avril, la MGEN, première mutuelle santé française, aborde les résultats financiers du groupe pour l'année 2009. Après une perte de 44 millions en 2008, le déficit est de 39,6 millions d'euros en 2009, dû à l'augmentation de 43,6 millions d'euros de la contribution CMU, pour un chiffre d'affaires de 1,8 milliard. L'augmentation de la taxe CMU, qui n'avait pas été répercutée immédiatement sur les adhérents, explique en partie la revalorisation conséquente des cotisations décidée pour 2010, de l'ordre de 12 % pour les actifs et 15,5 % pour les retraités. ■

**ANNIE CLAVEL-EVENO**

Les mutuelles se regroupent avant de fusionner.



### NET RECUIL DU NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE CHEZ LES FONCTIONNAIRES L'IMPACT DE LA RÉFORME FILLON

Le nombre de fonctionnaires partant à la retraite a reculé de 16 % en 2009, selon *Les Échos*. Ils ont été 68 167 fonctionnaires civils à liquider leurs droits à la retraite en 2009 alors qu'ils avaient été 81 456 à le faire en 2008, selon des informations du quotidien économique. « En mettant de côté les fonctionnaires de La Poste, de France Télécom et d'établissements publics tels que le CNRS, le recul atteint même 18 % (à 52 171 départs civils dans les ministères). Pour les militaires, en revanche, la baisse n'est que de 2 %, précise le journal. La faiblesse du nombre de départs à la retraite est particulièrement notable au sein des ministères de l'Équipement (- 29 %) et de l'Intérieur (- 22 %). Dans l'Éducation nationale, un peu moins de 34 000 agents ont fait valoir leurs droits, contre 41 100 en 2008 (- 18 %). Cette chute inédite, contredisant la tendance haussière observée depuis vingt ans, aurait comme principale explication « l'impact croissant de la réforme de 2003 (l'âge moyen de départ avait déjà progressé de neuf mois entre 2003 et 2008), qui a accru le nombre d'années de cotisation nécessaires, et qui continue, via des mécanismes progressifs de décote et de surcote, de monter en charge », souligne *Les Échos*. Les départs pour carrière longue ont aussi été moins nombreux l'an dernier (900) et sans commune mesure avec les autres départs.



« CINQUIÈME RISQUE » L'OUVERTURE D'UN MARCHÉ

## Maintien à domicile : quels enjeux ?

Le maintien à leur domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, handicapées ou atteintes de troubles cognitifs et mémoriels, pose des questions cruciales : avec quels personnels et avec quel financement ?

**Pouvoir rester chez soi**, dans ses repères spatiaux et familiaux, est un plus pour ces personnes qui y aspirent le plus souvent. Mais cette possibilité a des contraintes avec une noria d'intervenants (médecins, infirmières, kinés, aides à domicile), et n'exclut pas les retours en structures médicalisées (ambulances).

C'est également un engagement très lourd pour les « aidants familiaux » ou « aidants naturels », en terme de présence et d'implication, que la charge émotionnelle ne vient pas simplifier.

Le débat sur le « cinquième risque » lancé par le Président, n'a connu aucune concrétisation en terme de prise en charge par la Sécurité sociale, car le but recherché est de créer un marché pour les assurances privées, chacun devant se prémunir lui-même. La transition est en cours avec trois méthodes parallèles :

– d'abord, une multiplication d'initiatives sur la question du maintien à domicile : explosion d'organismes souvent associatifs (et en difficulté), de plus en plus privés, fournissant un personnel dont les formations ne sont pas toujours clairement réfé-

rencées ni qualifiantes, débat récurrent sur le rôle des « aidants familiaux », avec des propositions venant de groupes privés (Groupe Mornay) pour leur fournir des remplaçants lorsqu'ils ont besoin de souffler et même des formations (l'association France Alzheimer a signé une convention avec l'État) ;

– ensuite, les effets de la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de la loi HSPT, ou loi Bachelot, qui réduisent de manière drastique les offres de soins publics (postes, services, hôpitaux, maisons médicalisées), favorisent les regroupements de services liés à la gériatrie en pôles qui, pour être d'excellence, n'en sont pas moins une offre réduite (en lits et postes) et concentrée (donc moins accessible sur le territoire). C'est le cas sur les hôpitaux de Paris et RP, en projet sur Saint-Étienne avec le pôle de Bellevue ;

– enfin, l'explosion des prix de journée des hôpitaux publics et surtout privés, des « restes à charge » comme l'on dit si joliment, le coût des maisons médicalisées pour personnes âgées et dépendantes (une pension de 2 000 euros à fin des années 1990 permettait un accueil dans de bonnes conditions, il en faut désormais au moins 2 400 !). Quant à l'aide à domicile, on sait l'insuffisance de l'APA et on a vu avec quelle désinvolture le ministre Santini a supprimé l'allocation d'aide ménagère aux retraités de la fonction publique !

Tout fonctionne donc suivant trois axes : du public vers le privé, de la structure médicalisée vers le domicile, du social vers le familial. Il est donc à craindre que le maintien à domicile ne se retourne en partie contre les patients et leurs familles.

La FSU cherchera donc à construire la plus large unité (syndicats, associations, mutuelles), pour mener une action syndicale et citoyenne :

- pour la prise en charge par la Sécurité sociale des questions liées à la dépendance des personnes âgées au même titre que l'ensemble de la population ;
- pour une politique ambitieuse de formation professionnelle initiale et continue des personnels intervenant à domicile, sous le couvert de l'Éducation nationale (diplômes qualifiants) et des structures territoriales (Régions, départements). ■



Les professionnels qualifiés sont un rouage essentiel du maintien à domicile.

© Sanbor Karcoz/Fotolia.fr

**STÉPHANE BATIGNE**

## AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ (ARS)

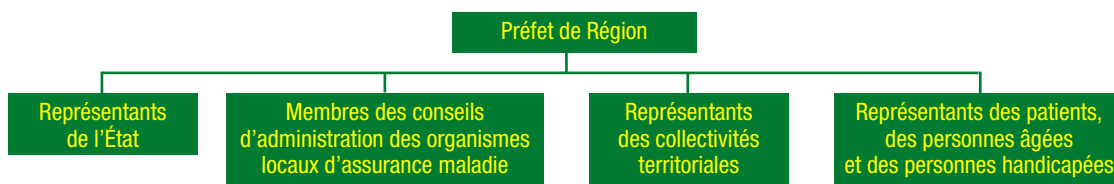
# Mise en place des comités de surveillance

Les ARS sont des établissements publics de l'État à caractère administratif, placés sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'assurance maladie, des personnes âgées et des personnes handicapées.

**Elles sont dotées d'un conseil de surveillance**, d'une conférence régionale de la santé et de l'autonomie, et de deux commissions de coordination des politiques de santé.

Le conseil de surveillance doit se mettre en place au début du mois de juin 2010. Le décret numéro 2010-337\* relatif à ce conseil, paru le 31 mars, en a fixé la composition avec une version actualisée le 4 mai 2010 valable jusqu'à l'installation de la conférence régionale de santé.

Voici l'organigramme de ce comité de surveillance :



elles conservent néanmoins une certaine autorité sur le conseil de surveillance et exercent une influence sur les décisions qu'il prend.

**Les retraités de nos organisations syndicales doivent être représentés dans cette instance**, ne serait-ce que par le biais des CODERPA, dans les départements où des représentants FSU sont élus. Des demandes ont déjà été faites en ce sens.

**C'est notre rôle de syndicaliste d'être vigilant à la mise en place des ARS et de leur comité de surveillance, d'être aussi attentif aux actions lancées**

Malgré son pouvoir décisionnel quant à l'approbation de l'état financier des ARS, le conseil de surveillance reste sous l'influence, suivant les dispositions nouvelles de l'article L. 1432-3 4 CSP, « *des représentants du personnel de l'Agence, ainsi que du directeur de l'Agence, siégeant au Conseil de surveillance avec voix consultative* ». Ainsi, même si ces personnalités n'ont qu'un simple statut de consultant,

par les directeurs de ces agences et de participer aux conférences régionales de santé.

N'oublions pas d'en informer nos responsables de catégorie pour la transmission de la communication et l'impulsion des actions à mener ! ■

**FRANÇOISE EIDEN**

\* Pour consultation : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Les dépenses de santé et particulièrement les dépenses hospitalières sont sous haute surveillance.

## L'ARS

**Rôles** - Dans chaque Région, l'ARS met en œuvre la politique de santé publique en liaison avec les services chargés de la santé au travail, de la santé scolaire et universitaire, et de la protection maternelle et infantile. Elle suit l'état sanitaire de la Région, contrôle le respect des règles d'hygiène... Elle participe au contrôle des actes médicaux et mène les programmes régionaux de l'assurance maladie ; elle autorise la création et l'activité des établissements de santé et des services de santé...

**Financement** - Les ARS sont principalement financées par une subvention de l'État, des contributions de l'assurance maladie et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.



STAGE RETRAITÉS DES 18/19 MARS

## Un stage haut en couleurs et en témoignages

Venus des quatre coins de la France, trente-six retraités ont participé au stage qui leur était réservé. Deux sujets ont été abordés : les problèmes liés « au schéma gérontologique dans les conseils généraux » et le sujet épineux des retraites. Françoise Eiden-Grosmann livre son témoignage.



Françoise, Bénédicte, Jean-Paul : conférence au sommet.

### AGENDA

**24 juin :** nouvelle journée de mobilisation (FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires).

**2<sup>e</sup> quinzaine de juin :** publication de l'avant-projet de réforme sur les retraites.

**13 juillet :** examen du projet en Conseil des ministres.

#### 2 septembre 2010

- Rentrée scolaire ;
- mort annoncée des CIO et de nombreuses classes de maternelle et primaire ;
- stagiaires privés de formation et exerçant à temps plein sur des postes définitifs, réforme des lycées ;
- socle commun et livret de compétences.

#### Septembre 2010

- Vote par le Parlement de la réforme des retraites ?
- Début du débat sur le financement du cinquième risque ? **B.V.**

**La première journée du stage** a été consacrée au rôle des conseils généraux en gérontologie. Après un diaporama sur les différents acteurs de la politique en faveur des personnes âgées, un exemple concret de fonctionnement d'un comité départemental des retraités et des personnes âgées a été donné par Monique Ouvrard, responsable CODERPA du 77. Quelques actions spécifiques de ce comité très dynamique : organisations de journées de préparation à la retraite, conférence sur la maladie d'Alzheimer, études sur les maisons de santé, les activités intergénérationnelles, les conseils de vie sociale en maison de retraite sans oublier leur participation aux commissions d'attribution de l'APA chaque semaine, aux forums des associations Réso/santé et leur présence dans chaque comité local d'Information et de coordination... Puis un échange d'idées et d'expériences a eu lieu entre nous. Dans le cadre de la loi de convergence, **certaines conseils généraux parlent de « schéma d'autonomie »** et n'emploient plus le terme de « schéma gérontologique ». Ce changement de vocabulaire réduit considérablement le champ d'action de l'aide sociale aux personnes âgées et prouve le **désengagement de l'État** sur ce point. Il faudra approfondir ce thème.

Le lendemain, après un léger flottement dû à la

recherche du vidéoprojecteur, Daniel Rallet nous a présenté son **diaporama sur l'avenir des retraites**. Pourquoi une telle offensive en 2010 pour réformer au nom du sauvetage des retraites par répartition ? Le gouvernement accompagné par les médias avance son idée phare : « *pas d'autre solution que de travailler plus longtemps* ». Au nom de l'équité, il compare le privé et le public pour faire croire que les fonctionnaires sont des privilégiés, il invoque les solutions appliquées à l'étranger pour converger vers la pire des solutions, il entretient la confusion sur « l'âge » de la retraite (âge d'ouverture des droits, celui d'obtention d'une pension sans décote ou de mise à la retraite d'office...) pour reculer l'âge légal de la retraite. Au nom de la responsabilité, il vend l'épargne comme moyen de s'assurer une retraite confortable ; mais qui peut se payer une assurance retraite, moyen inégalitaire en diable et très aléatoire (cours fluctuant de la Bourse) ?

Avec quelques diapos très explicites, la démonstration a été faite que le **problème des retraites** n'était pas qu'un problème démographique mais surtout un problème économique de **choix de société** et de répartition des richesses. Cet excellent diaporama est un outil qu'il faudra s'approprier pour convaincre l'opinion. ■

**FRANÇOISE EIDEN-GROSMANN**

MARS 2010, PARIS, AVENUE D'IVRY

# Assemblée générale des retraités du SNES

**Mercredi 24 mars, 14 heures**

Avenue d'Ivry (13<sup>e</sup>), entre deux supermarchés asiatiques, le siège du SNES : grondement des petites roulettes de valises, l'assemblée s'installe. Dans la salle de réunion, les sièges baquets sont munis de tablettes pour droitiers (point de vue d'une gauchère). Aux murs, des affiches anciennes du SNES témoignent de la pérennité des revendications et de la variété des graphismes.

Beaucoup d'interventions et de débats entre la salle et la tribune : dominant les questions des retraites et des problèmes de santé. Ces points fondamentaux sont souvent abordés sous l'angle tactique. Il va de soi pour l'ensemble des délégués que la crise est instrumentalisée avec l'intention de la faire payer aux salariés (et aux retraités) en agitant l'épouvantail (le spectre) de la fatalité démographique : « le péril vieux ». Comment réagir ? Comment être représenté ? Comment introduire des délégués FSU retraités au CODERPA ? Quelle est la place des retraités dans les syndicats ? Il semble que les retraités SNES soient plus présents dans les manifs avec les actifs qu'avec les retraités !

**Jeudi 25 mars, 9 heures**

Devant les lions chinois des supermarchés, les bonzes mendient auprès des acheteurs, bol d'aumône à la main. Reprise des interventions et des débats. L'appauvrissement de l'État et le gonfle-



Les orateurs sont brillants, mais il faut parfois des explications complémentaires.

ment de la dette publique semblent être inventées pour qu'ensuite soient mis en cause le financement social et le système de santé.

La création des agences régionales de santé permet de mettre sous tutelle les organismes de Sécurité sociale. La pratique de plus en plus répandue des dépassements d'honoraires instaure peu à peu l'acceptation des inégalités. Pour diverses formes d'assurances privées il est évident que les retraités représentent un marché juteux.

Un autre point abordé : la préparation du congrès de la FGR, en juin ; la FSU ne parvient pas à obtenir d'informations : y aurait-il rétention ?

**17 heures, fin de l'assemblée générale**

Les roulettes des valises reprennent la direction du métro et des gares. Au bout du boulevard d'Ivry, la voie ferrée abandonnée de la Petite Ceinture, sa végétation luxuriante, l'ancienne gare devenue squat... pas de nostalgie mais la conviction que les voyages et les rencontres militantes forment la jeunesse. ■

**MICHÈLE RODOT**



Le SNES est maintenant installé avenue d'Ivry...  
Un vrai dépaysement.

**PS :** Information donnée par le trésorier national, le SNES retraités se porte bien : plus de 7 500 adhérents dont plusieurs centaines.

Le COR a dû revoir les projections effectuées en 2007, non pas en raison d'hypothèses démographiques nouvelles, mais pour intégrer dans les hypothèses économiques les données de la crise. Dramatisant les besoins de financements assimilés à des déficits, le gouvernement choisit de diminuer les pensions des actuels et futurs retraités. L'État français, comme les autres, cède au chantage du terrorisme financier, au risque d'approfondir la crise et de pérenniser la récession. Des mobilisations puissantes comme en Grèce, en Roumanie se construisent. Ce doit être le cas aussi en France.

**ANNE FÉRAY**, secrétaire nationale

## > RETRAITES

# Satisfaire les



© Jean-Louis Viguer

**Le gouvernement** s'est lancé dans une nouvelle réforme des retraites en prétextant la contrainte démographique.

Pourtant, cette opération, dont les étapes ont été préparées par les « stratèges » de l'Élysée et la communication travaillée par des agences qui font réciter inlassablement le même argumentaire aux ministres et aux médias, a peu de choses à voir avec la démographie. Si une nouvelle réforme est entreprise en 2010, c'est

# Les marchés financiers ?



Les gouvernements européens cèdent au chantage des marchés... ; de puissantes mobilisations se construisent.

bien à cause des conséquences de la crise économique et financière qui creuse les déficits des régimes de retraites. C'est ce que montrent les projections publiées par le Conseil d'orientation des retraites à la mi-avril. Celles-ci ont été l'occasion d'un véritable matraquage médiatique visant à faire croire que la retraite par répartition était au bord de l'abîme, les ministres faisant valser les milliards pour assommer l'opinion et empêcher le débat.

Pourtant, il y a de quoi débattre : les projections montrent que les déficits se creusent essentiellement dans les années 2010 du fait de la crise, sans pour autant atteindre des montants hors de portée (de 1,8 à 2,8 % du PIB en 2020).

Le gouvernement refuse toujours d'envisager une hausse globale des financements destinés aux retraites (qui dans les projections pour 2020 et 2050 sont bloqués à leur niveau actuel, soit 13 % du ►►

►►► PIB) alors que la part de la population âgée de plus de 60 ans est appelée à croître de façon importante. La concession faite d'un prélèvement sur les revenus élevés et sur le capital ouvre une brèche mais reste symbolique.

Cette contradiction annonce inévitablement une baisse du niveau des pensions, objectif que le gouvernement prétend masquer avec le leurre du « travailler plus longtemps ».

En effet, les durées de carrière sont appelées à se raccourcir, comme le montrent les projections du COR (la durée validée d'assurance passerait de 150 trimestres à 148 en 2035) du fait de l'entrée plus tardive dans la vie professionnelle et du déclin de la norme d'une carrière pleine à temps plein au profit des carrières courtes, précaires et à temps partiel. D'ailleurs, les projections demandées par le Medef montrent que même en reportant l'âge d'ouverture des droits à 63 ans et en portant la durée de cotisation à 43,4 ans, 50 % des besoins de financement ne seraient pas couverts en 2030 !

En déclarant qu'il exclut la baisse des pensions, Sarkozy profère un mensonge d'État puisque cette baisse est organisée par les réformes déjà faites, celles de 1993 et 2003, qui ont programmé une baisse du taux de remplacement moyen de 20 à 30 %.

### **Avec la crise économique, la réforme des retraites entre dans une logique nouvelle**

Il ne s'agit plus principalement de faire face au

vieillesse de la population mais, à la suite de la crise de la zone euro et des finances publiques, d'envoyer des signaux aux marchés financiers et à la commission de Bruxelles pour les convaincre de la volonté du gouvernement de réduire les déficits publics dans un délai très court. La question des retraites a été choisie parmi l'ensemble des dépenses publiques comme emblématique de cette volonté, et on voit valser un peu partout en Europe les âges de la retraite.

Dans ce contexte, le gouvernement privilégie les mesures qui « rapportent » à court terme comme le décalage des bornes d'âge (d'ouverture des droits et d'annulation de la décote), plutôt que celles qui ont des effets à long terme comme un nouvel allongement de la durée de cotisation. C'est aussi ainsi qu'il faut interpréter le choix de réduire le traitement net des fonctionnaires via une hausse du taux de cotisation.

### **Les retraités menacés par les plans d'austérité ?**

Comme le montrent les exemples grec, portugais, espagnol, italien, le gel des retraites est un « signal » privilégié par les gouvernements, sans parler des baisses pratiquées en Roumanie ou en Lettonie. Le « rapport » en termes d'économies est immédiat, mais la prudence politique semble dominer en France sur ce sujet à la veille de l'élection présidentielle. Cependant, la mise en œuvre de politiques d'austérité dans de nombreux pays annonce une dégradation importante de l'économie européenne, le creusement ultérieur des déficits publics et, dans ce contexte, des mesures encore plus radicales pourraient être prises.

Dans le document d'orientation remis aux syndicats à la mi-mai, le gouvernement s'engage à « *ne pas réduire les déficits en baissant les pensions des retraités d'aujourd'hui. Leur pouvoir d'achat restera garanti par l'indexation de leurs pensions sur les prix. Ces dernières ne seront en aucun cas réduites* ».

Mais comme le rappelle un éditorialiste des *Échos* (18 mai), ce mécanisme d'indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires garantit que tout au long de sa retraite, chaque pensionné va s'appauvrir relativement au revenu moyen des actifs puisque celui-ci est sur le long terme appelé à progresser plus vite que les prix. En vingt ans de retraite, la pension perd 25 % de sa valeur initiale en termes de pouvoir d'achat relatif.

Pour s'attaquer aux retraités, la piste de l'accrois-

Daniel Rallet, les idées sont claires ; la technologie ne suit pas toujours



© DR

sement des prélèvements fiscaux et sociaux (alignement de la CSG des actifs, suppression de l'abattement de 10 % sur le revenu fiscal...) sur les pensions a également été explorée, comme le montrent des articles de ce dossier. Toutefois, la prudence là aussi semble s'imposer.

Il est curieux de constater qu'on veut s'attaquer aux retraités au motif qu'ils seraient plus aisés que les actifs alors que par ailleurs le gouvernement pratique depuis des années une politique de baisse des impôts en faveur des catégories les plus riches ! En fait, en moyenne le niveau de vie des retraités est un peu en dessous de celui des actifs, avec une très grande dispersion des niveaux de revenus, les revenus du patrimoine peu taxés jouant un rôle majeur dans ces inégalités.

Sont également dans le collimateur des mesures comme la majoration de pension pour les parents de trois enfants et plus, ou des dispositifs propres à la ▶▶▶



Pour la mondialisation des luttes grecque... et roumaine.

## EFFETS PERVERS DES ANNONCES GOUVERNEMENTALES...

Le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) estime entre 40 et 49 milliards le trou à combler en 2020, puis entre 72 et 115 milliards en 2050. En entendant tous ces chiffres en milliards, l'opinion publique est convaincue que les retraités actuels et surtout ceux de la fonction publique sont des privilégiés. « La jeune génération » est sacrifiée, et sur le marché de l'emploi et pour leur retraite future ; **il leur faudra travailler plus longtemps pour avoir une retraite plus faible.** Ce fatalisme aboutit à l'acceptation des dernières mesures faites pour le travail des seniors retraités. L'autorisation d'un emploi complémentaire à sa retraite « pour mettre du beurre dans les épinars » et la dernière nouveauté de Luc Chatel d'embaucher de jeunes retraités pour le remplacement des professeurs absents sont des solutions qui sont acceptées plus facilement...

Différentes solutions sont proposées pour sauver les retraites : le recul de l'âge légal du droit à la retraite, l'augmentation de la durée de cotisation et/ou le niveau des cotisations... Toutes ces propositions effrayent les actifs, ceux qui ont près de 60 ans et même les plus jeunes. Comment réagissent-ils ? Ils n'ont plus confiance dans l'avenir de la fonction publique et pensent que leur situation va se dégrader de plus en plus. Ils n'ont plus foi en leur métier d'enseignant et envisagent de le quitter quand il en est encore temps. C'est le cas d'Emmanuelle, 40 ans, trois enfants (16, 14 et 3 ans), quinze ans d'ancienneté : « *je prends ma retraite à la rentrée 2010 et profite du droit au paiement immédiat de ma pension avant que le gouvernement supprime cette disposition dans le cadre de la réforme des retraites* ». Elle se contentera d'une pension de 600 € ; une misère mais dit-elle : « *avec les allocs, j'aurai 1 000 €, pas de loyer, une maison personnelle à la campagne, pas de grandes dépenses en vue, pas de dettes...* ».

Et puis ajoute-t-elle : « *si j'ai besoin d'argent, je retravaillerai dans un autre domaine, je me sens capable de me reconverter et de faire ce qui me plaît. Le problème d'argent n'est pas important pour moi. J'avais la vocation et j'ai été longtemps passionnée par l'enseignement. Maintenant ce métier n'a plus de sens pour moi, je n'ai plus envie même si je n'ai aucun problème d'autorité dans mes classes. J'ai envie de changement et de faire autre chose* ».

Une autre collègue, mère de quatre enfants, avec près de vingt-cinq ans d'ancienneté se pose des questions ; elle est certes, scandalisée par les mesures Chatel sur le remplacement des profs absents mais remplacer les professeurs absents par des retraités est une meilleure solution que le remplacement par des étudiants ; les jeunes retraités ont la formation et la pédagogie. Elle serait donc prête à faire des remplacements si elle prend une retraite anticipée ! Dans nos permanences retraites, ils sont nombreux nos collègues à demander conseil : « *ai-je intérêt à continuer ?...* ». Beaucoup d'entre eux veulent prendre leur retraite plus tôt parce qu'ils ont peur de la suppression de certains de leurs droits, en particulier de l'augmentation des décotes.

Et voilà comment les belles phrases de certains de nos politiques : « faire travailler les seniors », « trouver de nouvelles recettes, sur le travail comme sur le capital », « regarder, en fonction de l'espérance de vie, ce que l'on doit faire en termes de durée de cotisation », sèment la panique et poussent les collègues à se réfugier dans des solutions qui à terme peuvent être dramatiques. **Une retraite a minima et un emploi complémentaire pour survivre.**

Une réforme des retraites est sans doute urgente mais en se posant cette question fondamentale : quel type de financement souhaite-t-on pour pérenniser notre système de retraite ? **FRANÇOISE EIDEN**



Si tous les retraités descendaient dans la rue...

►►► fonction publique : départ anticipé pour les mères de trois enfants, suppression des bonifications pour services hors d'Europe, dégradation du minimum garanti, création d'une Caisse séparée du budget pour les pensions de l'État, et évidemment le calcul de la pension sur le traitement brut des six derniers mois. Le gouvernement soufflant le chaud et le froid notamment sur les deux dernières mesures. La pension de réversion des fonctionnaires est également visée parce qu'elle est sans condition de ressources et d'âge. Mais dans le secteur privé, la condition de ressources qui existe dans le régime

général ne s'applique pas aux complémentaires et elle n'intègre pas tous les revenus du patrimoine. Par contre, silence d'État sur nos revendications de restauration d'une CPA attractive, de retour des bonifications pour enfants pour les femmes fonctionnaires, sur l'amélioration des pensions des fonctionnaires qui ont cotisé de façon significative au régime général avant d'intégrer la fonction publique. La tactique du gouvernement pour passer en force est transparente : donner l'illusion que les régimes spéciaux des entreprises publiques ne sont pas concernés, accorder des « compensations » au report de l'âge légal de départ en retraite, réactiver la division public/privé en ciblant les attaques sur la fonction publique.

Cependant, cette tactique visant à diviser le mouvement syndical risque de manquer de moyens, notamment pour les « compensations » promises (d'autant qu'au second semestre s'annonce dans le privé une redoutable négociation sur les complémentaires AGIRC et ARRCO), et la remise en cause du droit à la retraite à 60 ans est porteuse de tensions fortes, le symbole nu d'une politique de régression sociale s'imposant dès 2011.

Et, dans l'opinion, le sentiment qu'on a sauvé la finance mais pas les retraites fragilise la position du gouvernement. ■

DANIEL RALLET

## NE PAS SE CROIRE À L'ABRI !

« En matière de retraite, il n'y a pas de droits acquis » telle est la réponse de la Cour européenne des droits de l'homme, citée par le COR dans son rapport de Janvier 2010. Elle précise : « *il est important de rappeler que les dispositions légales et réglementaires en matière de retraite ne prévoient pas une définition juridique de la notion de "droits acquis", qui revêt principalement une dimension politique et sociale...* ».

La Cour européenne ne fait donc pas obstacle à ce que les droits à pension liquidés puissent être remis en cause à la condition de ménager un juste équilibre entre l'atteinte portée à ces droits et les motifs d'intérêt général susceptibles de la modifier.

POUR NE PAS CONCLURE

## Terre nouvelle ou vieille Lune ?

Dans le contexte actuel, comment ne pas s'étonner de la contribution au débat sur les retraites paru dans le journal *Le Monde* du 10 mai, sous la plume du président de « Terra nova », la boîte à idées, le « think tank du PS » selon l'expression même employée par le quotidien ?

### Le Medef entend ouvrir une réflexion

sur une contribution des retraités au financement des retraites ; Terra Nova tire plus vite et plus fort. Ses « penseurs » au terme de leurs cogitations ont débusqué les nouveaux riches : les retraités. Ils « ont détecté une situation historique : le niveau de vie des retraités aujourd'hui est supérieur à celui des actifs ». Pour aboutir à cette sensationnelle révélation ils comparent des moyennes. Additionner les pensions les plus faibles et les retraites dorées dont les montants se chiffrent à des dizaines voire des centaines de milliers et parfois des millions d'euros, permet d'aboutir à des moyennes impressionnantes et, soudain vous voilà tous riches ! Avec une approche primesautière de la rigueur, ils en déduisent que : « quand on passe au niveau de vie l'écart se creuse puisque les retraités n'ont plus d'enfants à charge, disposent de revenus patrimoniaux supérieurs et sont propriétaires à 75 % de leur logement ». Les centaines de milliers de retraités aux pensions misérables se reconnaîtront sûrement dans ce diagnostic. La rigueur aurait voulu que l'on compare le niveau de vie des retraité(e)s et celui d'actifs sans enfants occupant ou ayant occupé le même type d'emploi avec la même qualification, sauf à ignorer l'effet, par exemple du quotient familial ou allocations éventuelles. Quant aux revenus patrimoniaux, autant les modestes sont parfaitement connus, autant les paradis fiscaux et niches fiscales ne sont pas sans rendre quelque peu opaque la réalité des plus élevés. Sur les logements, celui sis à La Courneuve et celui sis à Neuilly n'ont pas tout à fait la même valeur. Mais là encore la notion de moyenne permet toutes les audaces. Quant aux retraité(e)s pauvres, nos « penseurs » conviennent qu'ils existent, mais « ils sont moins nombreux que les actifs pauvres » et la collectivité les traite mieux (vous avez bien lu : mieux !), 708 euros pour le minimum vieillesse, 460 euros pour le RSA soit 50 % de mieux (vous avez bien lu mieux).

Nos penseurs avancent des « solutions » que les retraités actuels et à venir doivent connaître. Derrière le slogan accrocheur : « il faut aligner la fiscalité des retraités sur celle des actifs » ce sont les retraités qu'ils entendent « aligner ». Ce qui les chagrine : « les retraités



*tés bénéficient (leur choix des mots est tout un programme) d'une CGS de 6,6 % voire de 3,8 % contre 7,5 % pour les actifs. Ils continuent d'avoir un abattement fiscal de 10 % pour frais professionnels, et de bénéficier de toute une série d'avantages annexes. Cette fiscalité dérogatoire n'est plus justifiée puisque les retraités sont aussi riches, voire plus que les actifs. Elle représente un montant annuel de 10 milliards d'euros ».* Proposant aussi d'instituer une CRDS retraite (provisoire... ces messieurs sont trop bons), avec un point de plus sur dix ans, Terra Nova demande qu'on taxe en plus les retraités actuels et à venir de 10 milliards d'euros supplémentaires chaque année.

On retrouve là toutes les vieilles recettes visant à opposer les jeunes aux plus âgés, les actifs aux retraités, les salariés du public à ceux du privé pour, au nom de la lutte vertueuse contre les « privilèges », mieux les tondre les uns après les autres sous les applaudissements des marchés, car vous chercherez vainement dans cette interview la proposition de rétablir les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu que la droite a supprimées, celle de taxer les revenus du capital à l'identique de ceux du travail, celle de supprimer le bouclier fiscal ou la défiscalisation des HS ravageuse pour les finances publiques et pour l'emploi ou celle de récupérer les 2,5 milliards d'euros par an que coûte la réduction de la TVA pour les restaurateurs... Non, pour Terra Nova c'est aux salarié(e)s de payer la note avec un tour de vis supplémentaire pour les retraité(e)s. Avec une « gauche pareille », la droite va trouver matière à se rassurer ! ■

Certains signes ne trompent pas : le ciel social n'est pas encore dégagé.

PIERRE TOUSSENEL

**Encore des nouveautés chez Adapt !**

**Collège commun. Collège humain**

Le collège inquiète familles, jeunes professeurs et élèves. Ce livre explore les origines des difficultés, dont beaucoup proviennent de la misère sociale, mais aussi de l'encouragement à l'individualisme et de l'absence de consensus entre les familles et l'école sur ce que doit être l'éducation. Il tente d'évaluer les forces, les faiblesses et les résultats. Il critique sans concession les réformes successives, jusqu'à celle du « socle de connaissances et de compétences », qui ont alimenté la crise au lieu de la résoudre. Il propose des solutions précises pour créer un collège réellement commun, capable de résorber l'échec et de transmettre à tous une culture riche et mobilisatrice, plus sensible à la formation humaine et plus en prise sur les pratiques culturelles de notre siècle.

• Par Denis Paget, janvier 2010, coéd. Institut de la FSU / éditions du temps, 160 p., 14 euros franco de port.



**De grands défis mathématiques – D'Euclide à Condorcet**



Cet ouvrage rassemble neuf expériences d'introduction d'une perspective historique dans l'enseignement des mathématiques, depuis le collège jusqu'à l'enseignement supérieur. Elles ont toutes pour point de départ des problèmes historiques. Ici, les problèmes concernent l'arpentage et la navigation ainsi que la topographie et les jeux de dés, mais aussi l'inscription d'un carré dans un triangle et les calculs graphiques. Les différents chapitres de l'ouvrage donnent l'occasion de croiser plusieurs époques et de lire des textes d'Euclide, d'Al-Khwarizmi, de Leibniz, d'Euler ou de Condorcet, en les resituant dans leurs contextes scientifiques et culturels.

Les auteurs sont des enseignants des IREM. L'un des principaux intérêts de l'histoire est de nous apprendre que les notions et les concepts enseignés ont été inventés pour résoudre des problèmes.

• Dir. Evelyne Barbin, janvier 2010, coéd. Adapt-Vuibert, 180 p., 25 euros franco de port.

**L'image du Monde – Des Babyloniens à Newton**  
3<sup>e</sup> édition, revue et complétée

Comment avons-nous appris que notre Terre est ronde et que, tournant sur elle-même, elle voyage autour du soleil à une vitesse vertigineuse ? Comment, au cours des siècles, des hommes passionnés d'observation et intrigués par le mouvement des astres ont-ils réussi à dépasser la perception commune et les dogmes bien établis pour découvrir que leur planète n'était pas le centre du monde ? Au carrefour entre physique, philosophie et histoire, ce récit vivant et coloré est accompagné d'encarts scientifiques, chronologiques et biographiques. On y voit des savants, avec leur génie mais aussi leurs faiblesses, ancrés dans la mentalité de leur époque, se débattre entre science et croyance pour que progresse la connaissance du monde.

• Joëlle Fontaine et Arkan Simaan, coéd. Adapt-Vuibert, 3<sup>e</sup> éd. janvier 2010 (éd. initiale en 1998), 240 p., 27 euros franco de port.



**Et aussi**

**La problématique d'une discipline à l'autre**

Seconde édition, revue et augmentée

Problématiser, au cœur de la transmission des savoirs... mais... nos problématiques sont-elles toutes de même nature ? Cette notion a-t-elle le même sens pour un chercheur et pour un enseignant ? Poser un problème relève-t-il d'une méthode identique dans toutes les disciplines ? À quels obstacles se heurte cette exigence ? Manque de technique ? Lacunes théoriques ? Absence de distance à l'égard des connaissances ?

• Jean-Paul Falcy et Véronique Vanier, coord., Adapt-Éditions, 168 pages, novembre 2009, 16 euros. Première édition septembre 1997.



**L'évolution chez les végétaux**

Des bactéries aux arbres et plantes à fleurs

Les grandes voies de l'évolution dans le règne végétal, des bactéries, apparues il y a plus de trois milliards d'années, à la flore contemporaine des arbres et des plantes à fleurs, largement répandue à la surface du globe.

• Paul Mazliak, coéd. Adapt-Vuibert, 360 pages, novembre 2009, 42 euros.



**BON DE COMMANDE**

Nom : .....

Adresse : .....

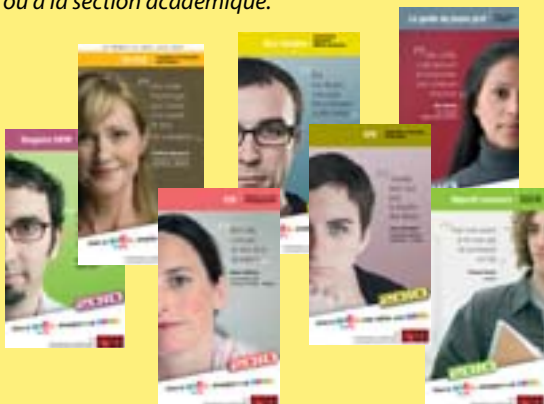
.....

Commande : .....

À envoyer à Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port)

**LES MÉMOS DU SNES**

S'adresser aux responsables du SNES de l'établissement ou à la section académique.



**Fonctionnaire  
quelle idée ?**  
(février 2009),  
coordination  
Gérard Aschieri,  
paru chez  
Syllepse.  
À commander  
à l'institut  
au prix de  
8 euros.



## > NOUS AU VILLAGE AUSSI ON A... un festival original

### Un festival en Franche-Comté ?

Les initiés songent immédiatement aux Eurokéennes de Belfort et ils oublient un autre rendez-vous estival : *Bancs Publics*, un festival pas tout à fait comme les autres. Chaque année, 18 jours de spectacles vivants alliant concerts, cirque, création musicale sont proposés gratuitement dans des lieux qui illustrent le patrimoine et les lieux de travail de la Région ; ce festival est d'abord une



pérégrination sur la Route du sel, de la production horlogère ou automobile... Chaque année pour la clôture du festival, une personnalité marquant du monde du spectacle est « laissée en liberté » dans l'enceinte de la saline royale d'Arc-et-Senans, cité du futur imaginée par Nicolas Ledoux au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle s'y produit et peut inviter qui elle veut. Les 20 et 21 juillet 2010, Juliette donnera deux concerts à la Saline et y recevra Maurane, Marie-Claude Pietragala et Daniel Melingo.

Le conseil régional finance intégralement ce festival ; il veut en faire un événement durable et met à disposition des spectateurs des navettes TER à des tarifs préférentiels pour faciliter l'accès aux lieux de spectacle. Si vous vous égarez en Franche-Comté, venez tester ses bancs publics. ■

Renseignements sur le site

<http://bancspublics.franche-comte.fr>

JEAN-PIERRE BILLOT

Tout le monde connaît Cannes, mais il y a d'autres festivals.

## > PETIT CONSEIL PAR TEMPS DE CRISE Lisez ou relisez Jack London

**Les éditeurs sont en train de faire revivre Jack London** ; ils rééditent bien sûr *Croc Blanc* ou *l'Appel de la forêt* mais s'intéressent aussi aux œuvres où il analyse les ravages du système capitaliste : « *je vois*, écrivait-il, *qu'après de longues années de travail et de croissance les gens sont plus mal à l'aise que jamais. Il y a une puissante classe dominante qui*

*a l'intention de consolider ses possessions.* » Alors, par ces temps de crise allez voir comment « le talon de fer » du capitalisme fait pour imposer sa domination mondiale ou comment « le peuple de l'abîme » de New York du début du XX<sup>e</sup> siècle préfigure nos SDF.

Vous trouverez les romans de J. London dans toutes les collections de poche. ■

## Partagez

« *Battez-vous pour vos loisirs, vos libertés, vous avez raison.*

*Une fois ces libertés acquises, vous pourrez*

*vous cultiver,*

*développer*

*votre sensibilité*

*et sentir la beauté*

*et le mouvement*

*des arts modernes »*

(Fernand Léger,

lors d'une conférence,

le 4 novembre 1932).

Nous vous invitons

à suivre ce conseil

et à nous faire partager

vos coups de cœur,

vos coups de gueule...

bref vos expériences

de lecteur et lectrice,

de spectateur et

spectatrice ou même

de créateur

et de créatrice.



PROMENADE INSOLITE

# Le Père Lachaise : un Panthé



© Wikipédia/Poi

Le Père Lachaise est un lieu de mémoire collective avec notamment le mur des fédérés.

**18 mars 2010.** 119 ans jour pour jour après le début de la Commune de Paris, un groupe imposant de retraités du SNES de Paris se rassemblait au Père Lachaise. L'air printanier invitait à la promenade dans ce lieu romantique, choisi il y a plus de deux cents ans pour être un des trois nouveaux enclos de sépulture publique de Paris, et dont Alexandre Brongniart avait eu pour mission de préserver le site vallonné et planté de beaux arbres. Sous la conduite de **Danièle Tartakowsky, professeur à l'université de Paris VIII, spécialiste en recherche sur l'histoire sociale du politique en France, des mouvements sociaux et manifestations collectives**, la visite devint exceptionnelle car le lieu, objet d'étude, que son livre – *Nous irons chanter sur vos tombes*, édité en 1999 – retrace, se transforme lui-même en livre d'histoire des deux derniers siècles avec des pages ornées de monuments, souvent œuvres d'art, chargés

de symboles et d'épithètes significatives. Le Père Lachaise, contemporain du Panthéon, partage avec lui une histoire chaotique faite d'aléas dus aux options différentes des pouvoirs politiques qui se succèdent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Conçu comme « *un autre Panthéon* », il devint « *un Panthéon paradoxal* » (Danièle Tartakowsky) où, selon les époques, des enterrements donnent lieu à des hommages controversés ou au contraire à des cérémonies officielles. Il reste un lieu qui permet d'évoquer la laïcisation de la mort et du rituel de l'inhumation, le lien avec le religieux et aussi la distance que certains cherchent à établir avec lui au cours du siècle. D'abord boudé par la bourgeoisie parisienne qui rechigne à s'éterniser dans ces quartiers trop populaires et turbulents, il devient ensuite objet d'engouement où l'on vient exposer sa richesse. Mais il a fallu pour cela que la judicieuse translation des restes

# on paradoxal

présumés de Molière et La Fontaine, Héloïse et Abélard – personnages au voisinage incontestable – le rende plus fréquentable. Lieu d'expression des oppositions aux pouvoirs en place, on y a déclamé contre les Bourbons à l'enterrement d'une actrice survenu à point nommé en réponse à la translation des dépouilles royales à Saint-Denis en 1815 et, quand l'opposition fut libérale, c'est l'enterrement du général Foy en 1825 qui rassembla cent mille manifestants et son tombeau grandiose donne encore la mesure de sa gloire. Car les monuments y « *deviennent des manifestes de marbre* » (Danièle Tartakowsky). Et avec les obsèques de Madame Raspail en 1853 où se marque enfin la présence républicaine, la sculpture de David d'Angers se fait dénonciatrice. Si la symbolique était évidente pour le contemporain, sa lecture nécessite de nos jours quelque rappel sur l'histoire de la conquête de la République.

Espace de deuil civique, ce n'est toutefois qu'après la Commune, avec son souvenir tragique devant le mur où furent fusillés les derniers fédérés, que l'usage politique du Père Lachaise s'affirme jusqu'à en être la caractéristique.

Cependant, son utilisation à des fins mémorielles s'est faite très tard. Jusqu'en 1920, il n'y a pas de projet commun visant à concrétiser une mémoire collective. Ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle qu'elle s'organise, notamment grâce à la proximité du mur des Fédérés. Globalement, en dépit de sa grande allée d'entrée aux monuments imposants et à ses espaces dévolus, le Père Lachaise reste un lieu hétéroclite sans organisation d'ensemble, avec ses places très serrées reprises au fil du temps où se côtoient riches et pauvres et aussi anciens adversaires. Il est devenu aussi le lieu de sépulture symbolique « des sans-tombes » (déportation, antifascistes exilés...).

En définitive, revisiter le Père Lachaise, dans l'optique de cette lecture, est tout sauf nostalgique. L'air qu'on y respire est plutôt stimulant. Et, si depuis ses fières hauteurs, l'horizon urbain s'est bouché, du moins y entend-on toujours bruire la rumeur qui circule encore de République à Nation en passant par Bastille... ■

**M.-A. JACQUIM**

Héloïse et Abélard,  
les amants enfin réunis.



## OPÉRA DU RHIN



© Jérôme Delaive/Foto1a.fr

### UNE BELLE SOIRÉE AVEC PLATÉE DE JEAN-PHILIPPE RAMEAU

Souvenez-vous de cette fable mythologique cruelle, où plusieurs divinités se jouent de la naïveté d'une naïade très laide en lui faisant croire que Jupiter est tombé amoureux d'elle et souhaite l'épouser. Un pari risqué de programmer ce ballet bouffon à notre époque. Marianne Clément a réussi à transformer cette œuvre rocambolesque d'un coup de baguette magique. Son trait de génie a été de transposer l'histoire à New York au temps des belles années de la société de consommation américaine. Le décor ainsi planté, on jubile à voir les dieux transformés en élégants businessmen qui font bien sagement les courses pour leurs épouses respectives, toutes mères au foyer. Les scènes de ballet rivalisent d'ingéniosité, parodient le grand rêve américain, les indiens et les cowboys, pastichent les publicités à la télévision... Dans le rôle de Platée, le contre-ténor Emiliano Gonzalez-Toro, travesti de manière exubérante en grenouille des marais, a interprété son rôle et la musique de Rameau avec beaucoup d'aisance et de subtilité. Telle fut cette soirée particulière à l'opéra du Rhin : du plaisir pour les yeux et les oreilles, un vrai bonheur sur scène et une ambiance jubilatoire dans la salle. Vraiment en vérité, je vous le dis, c'est un spectacle joyeux et dynamique à ne pas rater s'il passe près de chez vous.

**FRANÇOISE EIDEN**

BUSSANG

## Théâtre du Peuple

« **C'est un trou de verdure** »...

au cœur des Vosges. Un théâtre en bois. La magie toujours recommencée quand les deux portes coulissantes du fond de scène s'ouvrent sur un arbre au tronc énorme, une cascade de verdure, un sentier qui dégringole entre les pierres, la forêt proche. À Bussang, la fête qui dure, depuis 1895 chaque été, pérennise le projet de « Théâtre du Peuple ». En 1895, Maurice Pottecher, enfant du pays, crée une scène en plein air à flanc de montagne. Le projet est alors salué par de nombreux intellectuels : Anatole France, Romain Rolland, Tolstoï, Claudel... On y joue *Le diable marchand de goutte*, drame entre légendes locales et réalité de la vie paysanne. Les pièces de Pottecher furent régulièrement représentées jusqu'en 1955. Dullin, Copeau, Vilar, Jouvet, avec les grandes pièces du répertoire (Shakespeare, Tchekhov, Brecht, Giraudoux, Gogol, Jarry, Ostrovski, Molière, Kleist...) prirent le relais.

En 1895, les spectateurs étaient debout dans la prairie. Triomphe total. L'électricité fut installée en 1904, le public abrité par un toit en 1924. Le village de Bussang (1 800 habitants) a été d'emblée embarqué dans l'aventure. Maurice Pottecher voulait faire participer toutes les classes sociales à un travail collectif avec des ambitions de citoyenneté et de partage de la culture :

« un théâtre qui fût accessible à tous, au peuple entier sans exclusion de caste ni de fortune et qui pût intéresser tous ceux, d'esprits même très divers, qu'il réunirait sur ses gradins », résume-t-il en 1899.

La tradition se poursuit.

Et chaque année plus de 150 artistes, techniciens, personnels administratifs, permettent à la saison d'été d'avoir lieu, mêlant professionnels, amateurs, bénévoles, Bussenets ou non. Lieu fondamentalement joyeux, animé par la ferveur d'un public d'habituez, de fidèles, et la passion des équipes, le théâtre défend la devise inscrite depuis l'origine : « *Par l'art, pour l'humanité* ». Les enfants de Bussang (tout comme les animaux) font naturellement partie du spectacle. Parmi les comédiens amateurs, mention particulière à Pierre Comte, instituteur très actif.

Depuis quelques années, un directeur artistique est nommé tous les trois ans. Aujourd'hui, le directeur, Pierre Guillois, propose deux créations inédites. L'après-midi ce sera *Peau d'âne*, monté par Olivier Tchang-Tchong, pour « *s'émerveiller, oui, mais aussi se réveiller* », entre onirisme et effroi. Le spectacle du soir promet de faire les 400 coups avec une comédie chantante et délirante, festive et corrosive : *Le gros, la vache et le mainate*.

Le miracle de Bussang c'est sans doute d'avoir su allier les rêves généreux d'un homme avec la réalité d'une région. C'est de perpétuer l'idée d'un théâtre populaire, citoyen, dans la lignée, notamment, des Dullin, Copeau, Vilar, Vitez... théâtre dans lequel le public n'est pas consommateur. Un théâtre pour changer la vie. Comme aux premiers jours, l'utopie a de l'avenir. Ajoutons que la forêt vosgienne, les croupes arrondies des montagnes, sont des lieux propices à la balade, au pique-nique, et que la réputation des fermes-auberges n'est plus à faire. Alors en juillet-août, rendez-vous à Bussang ! ■

MARYLÈNE CAHOUE

CONCERT



**ROCK SANS PAPIERS  
BERCY  
18 SEPTEMBRE 2010**

### Retenez bien cette date !

La FSU participe activement à l'élaboration d'un événement festif et militant pour dire NON aux politiques migratoires du gouvernement. Rock Sans Papiers est piloté par des associations (RESF, LDH, Cimade, Autremonde...), des syndicats (CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) et trois professionnels du spectacle qui militent à RESF Montreuil.

La Mairie de Paris soutient le projet et offre Bercy (17 000 places !) sur son quota de jours gratuits. Les artistes se produisent gratuitement (mais les musiciens et techniciens sont rétribués). Pour l'instant, on a sur scène : Jacques Higelin, Les Têtes Raides, Clarika, Sinsemilia, No One is Innocent, Les Wampas...

Les bénéficiaires iront aux grévistes sans papiers. Ce concert doit être un succès car la situation des familles, des jeunes majeurs scolarisés et des travailleurs privés de papiers est insupportable. Et elle risque d'empirer encore avec la future loi Besson qui prévoit des dispositions très graves (45 jours de rétention, pas de passage devant un juge avant cinq jours de rétention, interdiction du territoire pour les expulsés...).

Il faut donc que des pans entiers de la société se dressent pour dire que ça suffit.

Le concert est relié à un appel des artistes mais tout le monde peut signer cet appel :

<http://rocksanspapiers.org/appel>

Le prix de la place est de 29 euros mais il y a un prix de lancement à 25 euros (dans la limite des places disponibles) à partir du 28 mai à 10 heures. Ainsi, vous payez moins cher et en plus vous aidez à lancer le projet.

Pour tous les détails : <http://rocksanspapiers.org>

M. C.



À Bussang, se mêlent professionnels et amateurs.

## RETRAITES, SOLIDARITÉ ET AUSTÉRITÉ

## Chronique d'une catastrophe annoncée

La fin de la retraite solidaire, l'austérité pour le plus grand nombre serait la seule solution. Le déchaînement médiatique autour de la publication du rapport du COR et maintenant de la crise grecque visent à faire accepter par l'opinion la mise en place de cette politique.

Le Monde

14 avril 2010

**2 600 milliards d'ici à 2050**

« La récession a avancé de vingt ans les échéances. En 2007, le COR avait évalué à 1,6 point de PIB le besoin de financement en 2030. Or, c'est dès cette année que ce niveau sera atteint : en tenant compte de la situation des régimes du public, le besoin de financement global des retraites est de l'ordre de 30 milliards d'euros en 2010. [...]

Le rapport du COR fournit une autre donnée, plus impressionnante encore : si aucune mesure n'était prise, le besoin de financement cumulé des retraites à l'horizon de 2050 atteindrait 2 600 milliards d'euros. »

Les Echos

14 avril 2010

**La crise a accru de plus de 20 milliards d'euros les besoins de financement pour les retraites.**

« Les prévisions financières du système de retraites transmises hier aux membres du COR font apparaître des déficits abyssaux pour l'ensemble des régimes si les règles en vigueur concernant l'âge de départ à la retraite, le montant des pensions, ou le niveau des recettes ne sont pas changées [...]. Les nouvelles prévisions mettent crûment en lumière l'impact de la crise [...]. Le gouvernement ayant d'emblée exclu la voie des prélèvements pour résoudre l'équation, il s'appuiera sur ces prévisions pour justifier l'allongement de la durée du travail que ce soit par le biais de la remise en cause de l'âge légal de 60 ans ou par l'allongement de la durée de cotisation [...].

Au final, pour le gouvernement, ces données sont à double tranchant. Elles démontrent à l'opinion que des mesures douloureuses sont incontournables [...] Mais elles font aussi apparaître qu'il sera difficile, voire impossible, de garantir l'équilibre des régimes en se focalisant uniquement sur l'âge de départ et en n'augmentant pas les recettes. »

Les Echos

7 mai 2010

**La crise grecque prétexte à l'austérité budgétaire en France**

« La lettre de cadrage du budget 2011 et de la loi de programmation 2011-2013 sera très exigeante : leurs dépenses seront gelées en valeur pendant trois ans, c'est-à-dire qu'elles ne suivront pas l'inflation. [...] Pour tenir cette enveloppe ils vont devoir réduire de 5 % leurs dépenses de fonctionnement courantes dès 2010 et de 10 % d'ici à 2013. L'assiette visée représente 8 à 9 milliards d'euros [...]. Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite va continuer. [...] L'ensemble des dépenses d'intervention fera aussi l'objet d'un réexamen [...] un effort du même ordre de grandeur que pour les dépenses de fonctionnement [...] sont concernées les dépenses sociales dites de "guichet" (aide au logement, allocation adulte handicapée, etc.), comme les dépenses discrétionnaires : contrats aidés, aides à la construction, subventions, etc.

[...] Le gouvernement prévoit... d'économiser 5 milliards d'euros sur les niches fiscales et sociales en 2011-2012. "Tous les Français seront donc concernés par la lutte contre le déficit". »

*Tous, sauf ceux qui sont protégés par le « bouclier fiscal ».*

REVUE DE PRESSE ÉTABLIE PAR  
**JACKY BRENGOU ET STÉPHANE BATIGNE**

La presse essaye de nous faire marcher.





# Bernadette Groison

Secrétaire générale  
de la FSU



## Résister et proposer

Bernadette n'est pas une femme ordinaire : la première femme à « diriger seule », comme l'ont souligné les médias, la FSU, première fédération de la Fonction publique de l'État ; dans le passé Monique Vuillat n'avait été que cosecrétaire générale.

**Bernadette n'est pas une femme ordinaire** mais ne lui répétez pas, elle se fâcherait. Avec Bernadette tout semble, en effet, normal, naturel : en 1988, élève institutrice à Dijon, comme on disait encore à l'époque, elle revendique avec ses camarades une indemnité logement ; elle se charge de prendre contact avec un syndicat : elle rencontre alors le premier homme de sa vie... syndicale, Daniel Perron, secrétaire départemental du SNIPEGC de Côte d'Or. Elle participe naturellement avec lui à la création du SNUIPP en 1993 et dès lors sa vie militante est toute tracée : après les responsabilités départementales, les mandats nationaux car c'est bien connu avec le TGV Paris n'est que la banlieue de Dijon. Cheville ouvrière du secteur éducatif, elle intègre le secrétariat national du SNUIPP dès 1998 et assume les fonctions de cosecrétaire générale entre 2003 et 2007.

Déchargée de responsabilités dans son syndicat, Bernadette renonce aux joies des transports ferroviaires et s'installe en région parisienne ; elle délaisse aussi une de ses activités favorites, la danse, se contentant dorénavant d'enchaîner les longueurs de bassin dans les piscines franciliennes sans que son goût pour l'eau ne lui fasse oublier ses origines bourguignonnes : le Mercurey reste son cru favori ! En fait les événements continuent à s'enchaîner naturellement : présente dans les instances délibératives de la FSU, depuis 1998, Bernadette est amenée à prendre la direction du centre de formation fédéral en 2007. Responsable du courant Unité Action, elle œuvre au quotidien aux côtés de Gérard Aschieri et c'est donc naturellement qu'elle lui succède lorsqu'il arrive au terme de son mandat le 5 février 2010.

Bernadette est férue d'archéologie ; elle n'est pas pour autant tournée vers le passé ; elle a toujours manifesté une extrême attention à la formation des jeunes militants, au renouvellement des générations dans les responsabilités syndicales et à la syndicalisation des jeunes, ce qui implique sans doute à la fois la continuité, la transmission d'un patrimoine syndical déjà très riche malgré la jeunesse de la FSU, et la recherche de démarches revendicatives nouvelles traduites dans des mots et des pratiques en phase avec ce que vivent actuellement les jeunes salarié(e)s, et les moins jeunes d'ailleurs. Elle est aussi très attachée à ce qui a fait dès l'origine une des originalités de la FSU, la volonté d'être, – et ce d'autant plus que la résistance aux réformes dévastatrices s'impose, – une force de propositions.

Lampedusa, dans son unique roman *le Guépard*, adapté au cinéma par Visconti, fait dire au représentant de la classe dirigeante qu'« il faut tout changer pour que rien ne change ». À la FSU Bernadette assume la continuité pour que tout change : la politique économique et sociale de ce gouvernement, sa politique scolaire, les mesures liberticides ... la continuité pour un vrai changement de société. ■

**JEAN-PIERRE BILLOT**

**QUELQUES DATES**

**29 juillet 1961** : premiers cris et premier sourire à Chalons sur Saône (71) • **septembre 1964** : première rentrée scolaire à la maternelle de Chalons Centre • **septembre 1978** : élève de Première B au lycée de Tarare (69) • **juin 1984** : premier titre universitaire, diplôme de l'Institut des Études politiques de Lyon • **septembre 1989** : premier poste d'institutrice à Nolay (21) • **rentrée 1998** : premiers mandats nationaux (SNUIPP et FSU) • **juin 2009** : dernier diplôme universitaire connu : master en sciences de l'éducation • **février 2010** : Première Secrétaire ou plutôt Secrétaire générale de la FSU.

Actuellement, Bernadette, professeure des écoles, est en poste dans une école maternelle de Montrouge (Hauts-de-Seine).